
[Souscrivez la lettre qui exhorte la FAO à revoir sa définition de forêt](#)

Chers amis,

L'Accord de Paris est entré en vigueur le 4 novembre, ce qui ouvre la voie à une expansion encore plus forte des plantations industrielles d'arbres. Cette expansion est encouragée par des moyens divers, qui vont de la promotion des puits de carbone aux soi-disant programmes de reboisement ou de restauration et à la promotion du bois en tant que source d'énergie pour remplacer les combustibles fossiles. Or, l'une des raisons profondes de cette promotion est la définition de forêt de la FAO. L'Accord de Paris et la plupart des pays qui l'ont signé adoptent cette définition qui permet de considérer qu'une plantation industrielle d'arbres est une forêt.

Les plantations industrielles d'arbres créent d'énormes problèmes pour les communautés concernées et ne servent pas à résoudre la crise climatique. Il est urgent que la FAO modifie sa définition de forêt. [Si vous n'avez pas encore signé la lettre](#), nous vous invitons à le faire maintenant. Elle demande à la FAO de revoir sa définition et elle lui sera envoyée le 21 mars, Journée internationale des forêts.

Il vous suffira d'envoyer un e-mail à fao2017@wrm.org.uy, en y incluant le nom de votre organisation et votre pays.